



# Centre de loisirs RECREA, 10 ans et +

## Fiche d'activités d'Hiver 2021

### Du 22 février au 05 mars



NOM et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Age :

Cocher les deux cases pour une journée complète avec repas le midi ou bien sélectionner à la demi-journée pour bénéficier uniquement des activités

	matinée	présence	Après-midi	présence
Lundi 22 février	Projet création musicale		Badminton au gymnase de Bény-Bocage. RDV au local de 14h à 17h	
Mardi 23 février	Projet création musicale		Blind test musical au local de 14h à 17h	
Mercredi 24 février	Projet création musicale		Cinéma Star Wars épisode 6 au local de 13h30 à 17h	
Jeudi 25 février	Atelier hip hop au gymnase de Bény-Bocage. RDV local de 9h30-12h		Jeux de plateau au local. RDV de 14h à 17h	
Vendredi 26 février	Projet création musicale		Cinéma Star Wars épisode 7 au local de 13h30 à 17h	
Lundi 1 <sup>er</sup> mars	Projet création musicale		Sports collectifs au gymnase de Bény- Bocage. RDV au local de 14h à 17h	
Mardi 2 mars	Projet création musicale		Cinéma Star Wars épisode 8 au local de 13h30 à 17h	
Mercredi 3 mars	Projet création musicale		Concert du groupe Horzines Stara. RDV au local de 13h30 à 17h	
Jeudi 4 mars	Projet création musicale		Escape game au local de 14h à 17h	
Vendredi 5 mars	Projet création musicale		Tournoi babyfoot au local de 14h à 17h	

## Lieux d'accueil :

Les lieux de rendez-vous mentionnés ci-dessus sont uniquement pour les jeunes inscrits à la demi-journée. Pour toute inscription à la journée, vous pouvez déposer votre enfant sur un lieu d'accueil. Lorsque le point de rendez-vous pour les sorties se fait sur le centre, vous pouvez bénéficier du transport pour la fin de journée.

**\*Mon enfant ira à l'accueil de Campeaux, Bény-Bocage, La Graverie, Saint-Martin-des-Besaces**

\*Entourer l'accueil choisi

**Le ramassage se fait sur quatre lieux d'accueil :**

1. Bény-Bocage, au pôle enfance jeunesse (ancienne école maternelle),
2. La Graverie, dans la salle Marcel Danjou,
3. Campeaux, à la garderie de l'école (salle de garderie),
4. Saint-Martin-des-Besaces à la garderie de l'école

### Départ le matin :

- Campeaux à 8h30
- St Martin des Besaces à 8h45
- La Graverie à 9h
- Bény-Bocage à 9h

### Arrivée le soir :

- Bény-Bocage à 17h15
- St Martin des Besaces à 17h30
- La Graverie à 17h30
- Campeaux à 17h45

**Le masque est obligatoire pour l'accueil en collectivité à partir de 6 ans. Veuillez prévoir trois masques pour une journée au centre de loisirs.**

**(verso à remplir)**



## Autorisations diverses :

Je soussigné(e) ..... représentant légal de l'enfant.....

autorise ce dernier à utiliser les **moyens de transport** nécessaires pour les déplacements qui ont lieu dans le cadre des activités proposées par RECREA.

ai pris connaissance du règlement concernant le transport en car et m'engage à le respecter.

Règlement du transport en car :

Seulement les enfants préalablement inscrits à travers les fiches d'activités pourront utiliser le transport en car. Le soir, je viens récupérer mon (mes) enfant(s) dans la salle où se situe l'accueil même si je suis présent(e) à l'arrivée du car. (Cela permet à l'animateur de voir quel enfant part mais aussi de vous faire un retour sur la journée de l'enfant au centre de loisirs). L'accueil que j'ai choisi doit être celui renseigné dans la fiche d'activités. En cas de changement, je dois prévenir l'équipe de direction.

ai pris connaissance du règlement concernant les modalités d'accueil

## Autorisations parentales :

J'autorise ces personnes à venir chercher mon enfant au centre de loisirs RECREA :

NOM	Prénom	Lien avec l'enfant	Numéro de téléphone

## SIGNATURE : (obligatoire)

### Si votre enfant vient sur les activités par ses propres moyens :

Je soussigné(e) Mme, Mr ....., autorise mon fils, ma fille.....né(e) le..... à venir et repartir seul(e) pour participer aux activités proposées et organisées par l'Accueil Collectif de Mineurs RECREA.

Le jeune est sous la responsabilité de l'Accueil Collectif de Mineurs seulement lorsqu'il est en présence de l'animateur.

Fait à.....

Le.....

## SIGNATURE PARENT :

## Les tarifs pour les habitants de Souleuvre en Bocage\*,

\* Les enfants résidant sur d'autres communes se verront appliquer une majoration de 3 € par jour.

Tarif vacances à la journée				Tarif vacances à la ½ journée (sans repas)			
Quotient familial	Régime général	MSA	MSA à partir du 2 eme enfant	Quotient familial	Régime général	MSA	MSA à partir du 2eme enfant
0 - 620	10.31 €	4 €	2 €	0-620	8.34 €	1.80 €	0.90 €
621 - 900	11.73 €	5.50 €	2.75 €	621 - 900	8.84 €	3 €	1.50 €
901 - 1200	12.73 €	13.72 €	13.72 €	901 - 1200	9.84 €	10.84 €	10.84 €
1201 et +	13.73 €	13.72 €	13.72 €	1201 et +	10.84 €	10.84 €	10.84 €